

QUÉBEC

Anniversaire de la mort d'Anas Bennis

Mohammed Anas Bennis est tombé sous les balles de la police de Montréal, le 1er décembre 2005. Après une attente d'une année, le secret n'est pas encore levé sur le rapport d'enquête et le procureur de la Couronne a décidé de ne pas porter d'accusation contre les policiers impliqués dans le drame. La famille qui n'arrive pas à ravalier sa déception, a décidé de continuer le combat jusqu'à ce que justice soit faite.



Manif de Janvier 2006

Selon le père de la victime, le procureur de la couronne, Me Rondeau, a décidé de ne pas porter d'accusation contre le policier Yannick Bernier (qui aurait tiré sur la victime) et ses deux confrères

firmes que la blessure se trouve au contraire sur la main gauche.

Comme le défunt est gaucher, cette affirmation explique du coup qu'Anas était armé et qu'il s'est blessé avec sa propre arme quand il a roulé avec le policier



Med Anas Bennis sur son lit de mort

(Royer et Ben Aniba) témoins du drame, convaincu que l'agent de l'ordre a agi en légitime défense.

Cette thèse est rejetée par le père qui affirme que plusieurs coins d'ombre subsistent. En effet le rapport d'autopsie parle d'une blessure à la main droite du défunt alors que le procureur af-

par terre.

Elle expliquerait aussi pourquoi le policier a visé du côté du cœur: Il aurait essayé d'atteindre le bras portant l'arme et non cet organe vital.

Mais si la victime avait roulé effectivement par terre avec le poli-

cier, comment explique-t-on qu'un gars aussi bien entraîné, dont les organes vitaux sont très bien protégés par un gilet pare-balles, n'est-il pas arrivé à maîtriser un gars aussi chétif qu'Anas!

Pire: Pourquoi les collègues de travail, présents sur les lieux, non pour une opération de routine, mais pour une opération anti-gang, ont eu les réflexes si lents à réagir?

Plus encore: Qu'a-t-on dit à Anas, connu pour être très doux, pour qu'il puisse entrer dans cette colère meurtrière? N'a-t-il pas eu provocation de la part de l'un des policiers?

Et l'arme de la victime? Où est-elle passée? Et la vidéocassette de surveillance?

De telles contradictions avec tant de questions sans réponse, font dire à la famille de la victime que les autorités ont agi de telle sorte à camoufler une bavure policière.

Pour cela, le père nous a confié

qu'il va continuer avec sa famille de lutter jusqu'à ce que le rapport d'enquête soit remis à leur avocat.

Pour commémorer le premier anniversaire de la mort d'Anas Mohammed Bennis, une vigile silencieuse, organisée par le «Collectif contre les brutalités policières», va se tenir, le premier décembre, au lieu du drame (Coin rues Kent et Côte-des-Neiges) de 17h à 19h.

Une autre vigile, organisée par le «Collectif Justice pour Anas», et appuyée par plusieurs associations, va se tenir au même endroit le 2 décembre suivant.

Cette deuxième vigile compte réclamer la levée du secret sur le contenu du dossier d'enquête et demander que justice soit faite.

A. El Fouladi

Maria Houem (Avocate/Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)

Doctorat en droit

(Membre du barreau du Canada et du Québec)

- . Droit de l'immigration (demande de résident permanent, citoyenneté, réfugié)
- . Droit de la famille
- . Droit criminel et pénal
- . Droit des affaires et administratif
- . Recours en appel

5174 Côte des neiges, suite 205,
Montréal (Québec) H3T 1X8 (pres
de métro cote des neiges)
mariahouem@hotmail.com
<http://www.houemavocate.com>

Tél.: (514) 731-5858
Tel.: (514) 991-4233
Fax: (514) 731-8554

